

Image not found or type unknown



Réparation suite vandalisme

Par **flo25**, le **19/01/2012** à **11:49**

Bonjour,rrnOn m'a vandalisé la fenêtre, le volet et la vitre. Ma compagne a identifié l'auteur des faits : son demi frère... J'ai porter plainte il y a 4 mois et pas de nouvelles pour le moment.rnNous vivons en HLM chez Habitat 25 à Besançon.rnMon assurance habitation ne prend pas en charge les réparations et l'assurance HLM ne veut rien savoir également, enfin c'est ce que le régisseur dit.rnIl y en a pour 1890€ devis à l'appui.rnL' A.D.I.L me dit que ce n'est pas à moi de payer mais bien à l'assurance locative qui se retournera vers l'auteur des faits pour se faire rembourser.rnrnComment faire pour savoir qui va réparer les dégâts ?rrnMerci d'avance pour votre aide